

# Bassin minier

## Pétanque de Vergongheon

L'association sportive la Pétanque vergongheonnaise tiendra son assemblée générale le samedi 8 décembre à 16 h 30 dans la salle de la mairie. Les licenciés et adhérents sont cordialement invités à y participer.



## Kunta en concert à La Lampisterie à Brassac-les-Mines

Le chanteur de hip-hop Kunta sera en concert à La Lampisterie Bayard à Brassac-les-Mines ce samedi 1<sup>er</sup> décembre à 20 h 45. L'occasion de découvrir sa musique à la fois puissante et rafraîchissante inspirée des tournes afro-beat et éthiopiennes. Une musique qui transmet une furieuse envie de bouger à travers des textes incisifs et engagés qui portent un regard critique sur son époque. Bref, un « afro-hip-hop » unique et dynamisant.

### DÉCHETS MÉNAGERS

# Il était une fois, l'histoire du Sictom

Retour sur les 45 ans d'histoire du Sictom. Du chemin de sa création, semé d'embûches, à sa naissance en 1974 à Vergongheon.

Le 1<sup>er</sup> février, le Sictom (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) Issoire-Brioude fêtera ses 45 ans d'existence.

Il a été créé en 1974, un an avant la promulgation de la première loi sur la gestion des déchets, qui définissait la responsabilité des communes ou groupement de communes en la matière.

**La naissance d'un projet.** Une création qui était l'aboutissement d'une longue recherche de solution de la part de quatre maires du Bassin minier, dès 1971 : Gustave Bussière à Sainte-Florine, René Filiol à Lempdes-sur-Allagnon, Monsieur Roux à Frugères-Les-Mines et Marcel Ustachon à Vergongheon. Une même réflexion était portée par Louis Eyraud, maire de Brioude et visionnaire dans ce domaine, et par le Docteur Jean Grolier, premier magistrat d'Issoire. Leur objectif ? Trouver une solution pérenne pour une décharge « contrôlée », aujourd'hui appelée Centre d'enfouissement technique (CET).

## Un million de tonnes de déchets enfouis en trente ans

**Des décharges saturées.** En effet, le maire de Frugères-Les-Mines avait alerté ses collègues florinois et lempdaïens quant au mécontentement de plus en plus vifs de ses administrés face aux débuts d'incendies et à l'odeur nauséabonde qui émanait de la décharge, située derrière le site du chevalement, où étaient déversées les ordures ménagères de ces trois communes.

Le site du Président et celui de la Fontaine des chiens à Sainte-Florine avaient été utilisés antérieurement par la commune, mais étaient désormais « saturés », tout comme Le Pradou ou La Garenne à Lempdes-sur-Allagnon.

Il fallait donc trouver une solution...



Avant la création du Sictom, ce sont les agriculteurs locaux et les employés communaux qui se chargeaient du ramassage des ordures. (PHOTO D'ILLUSTRATION D'ARCHIVES)

**Une longue recherche.** Ils ont alors pris contact avec Marcel Ustachon, maire de Vergongheon, pour lui faire part de leurs soucis et de leur idée de créer une décharge à La Taupe, puisqu'aucun autre terrain ne semblait convenir. Le premier édile vergongheonnais s'est alors mis en relation avec les Charbonnages de France qui refusaient simplement de vendre.

Dans le même temps, Louis Eyraud, maire de Brioude, devait lui aussi faire face à de gros problèmes de stockage des déchets, tout comme dans les communes voisines.

Une réunion était alors organisée entre toutes ses communes en présence de Monsieur Phillis, maire de Saint-Laurent-Chabreuges, et le sous-préfet de Brioude de l'époque, Monsieur Lafont. Il y sera question du site de La Taupe et une demande appuyée par le sous-préfet est à nouveau faite aux Charbonnages de France pour l'achat du lieu. Nouveau refus.

Les mois passent et aucune solution ne se profile à l'horizon. Toutes les pistes explorées ont connu le même résultat : « Non au stockage des or-

dures ménagères d'autres communes sur sa propre commune ! »

**Un revirement de situation.** Il faudra attendre un rebondissement totalement inattendu pour parvenir à débloquer la situation : une demande d'enquête publique émanant de la ville d'Issoire concernant la création d'une décharge sur le site de La Taupe, accompagnée d'une promesse de vente, venait de parvenir au sous-préfet de Brioude, qui en informait le groupe des six édiles en recherche de terrain pour leur décharge.

Lors d'une nouvelle réunion, c'est la première fois

qu'était évoquée la possibilité de la création d'un Sictom.

À partir de ce moment-là, tout est allé très vite avec la présentation d'un projet d'assemblage de trois bassins : les arrondissements de Brioude et d'Issoire et du canton de Massiac. Mais ce dernier refusait finalement d'intégrer le projet.

**La naissance du Sictom.** Le site de la Taupe, à Vergongheon, entrain en service le 28 novembre 1974 avec un début d'exploitation le 20 avril 1976 et ne fermerait ses portes que le 1<sup>er</sup> septembre 2006. En 30 ans, un million de ton-

nes de déchets ménagers et industriels dits banals (gravats, terres, matériaux inertes...) a été enfoui sur le site.

La création du Sictom mettait ainsi un terme à la collecte des ordures ménagères, à l'époque réalisée par les agriculteurs locaux avec leurs chevaux, puis plus tard par les employés communaux.

Les camions bennes faisaient leurs apparitions avec des éboueurs salariés du Sictom pour assurer le ramassage individuel des déchets ménagers. Puis c'était au tour des poubelles, rondes et noires avec un couvercle d'apparaître sur les seuils de portes.

### Une conscience écologique

En 1992, le tri sélectif commençait à émerger. Le verre était déjà collecté séparément, avec l'ajout d'une nouvelle poubelle afin d'assurer un recyclage.

Mais en matière de recyclage, Louis Eyraud, premier président du Sictom, avait déjà un pas d'avance. C'était un visionnaire, un pionnier. Ce qui explique peut-être pourquoi le Sictom Issoire-Brioude

était le premier à développer la collecte sélective.

Enfin, c'est sur cette même longueur d'onde qu'avaient été créées plusieurs déchetteries disséminées sur l'ensemble du territoire. La première a été construite en 1993 à Langeac.

Il est loin le temps où les ordures ménagères finissaient dans les décharges communales, en bord d'Allier ou d'Allagnon. Les crues se chargeant de « nettoyer le terrain »...

Car aujourd'hui, grâce au recyclage et à la mise en place du Sictom, les déchets des uns peuvent devenir une valeur pour les autres. Et leur gestion joue un rôle économique, environnemental, social, et impacte même sur la dynamique des territoires.

## Quarante communes à l'origine

Le Sictom Issoire-Brioude prenait officiellement corps le 1<sup>er</sup> février 1974 avec pas moins de 40 communes adhérentes : Auzon, Azérat, Bournoncle-Saint-Pierre, Brioude, Chan-teuges, Chavaniac-Lafayette, Chilhoc, Cohade, Fontannes, Frugères-Les-Mines, Langeac, Lavoûte-Chilhac, Lempdes-sur-Allagnon, Mazérat-Aurouze, Paulhac, Saint-Beauzire, Saint-Ilpize, Saint-Just-près-Brioude, Saint-Laurent-Chabreuges, Sainte-Florine, Vergongheon, Vézézoux, Vieille-Brioude, Villeneuve-d'Allier pour la Haute Loire ; et Authezat, Brassac-les-Mines, Brenat, Chalus, Collanges, Issoire, Parentignat, Saint-Germain-Lembron, Saint-Gervazy, Saint-Rémy-de-Chargnat, Saint-Yvoine, Usson, Varennes-sur-Usson, Vic-le-Comte et Villeneuve-Lembron pour le Puy-de-Dôme.

Aujourd'hui, le Sictom regroupe 160 communes et s'étend de Busséol au Nord (63), jusqu'à Prades au Sud (43).

### LES ÉLUS MEMBRES

#### LE BUREAU À LA CRÉATION DU SICTOM

Président : Louis Eyraud, maire de Brioude.

Vice-présidents, Jean Grolier, maire d'Issoire ; Gilbert Belin, maire de Brassac-les-Mines et Jacques Chalaye, maire de Langeac. (source : Sictom)